

Intermédiaire

Numéro: 946453

MARSEILLE / GTCA IMP PISTOU 13009 MARSEILLE

Tél.: 0496202950 - Fax: 0496202955

E-mail: gtca@gtca.fr N° ORIAS: 07002306

Assuré

Référence client : 081140443

HOMAIR VACANCES **IMMEUBLE LE DERBY 570 AVENUE DU CLUB HIPPIQUE** 13090 AIX EN PROVENCE

Dispositions Particulières

Contrat n° AT997210

Avenant

A effet du 13 décembre 2023

139095 / BENHAMOU FRANCK / CGH4457

La durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée d'un an avec tacite reconduction.

Il peut être résilié chaque année moyennant un préavis de deux mois avant le 1er octobre, échéance anniversaire du contrat.

La cotisation

Cotisation due pour la période du 13 décembre 2023 au 30 septembre 2024 : 112,70 euros dont :

Generali lard

- Cotisation nette:

Europ Assistance 30.47 euros

- Cotisation nette :

29.44 euros

- Frais accessoires :

33,71 euros

- TVA à 20.00%:

5,88 euros

- Taxes :

13,20 euros

Base annuelle: 1 167,08 euros (hors frais et taxes) payable en 1 fois Cotisation annuelle: 1 502,98 euros (frais et taxes inclus)

Prochaine cotisation le 1er octobre 2024.

Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 35 402 786 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 1 promenade de la Bonnette - 92633 Gennevilliers Cedex.

L'objet du contrat

Le contrat a pour objet de couvrir certains déplacements professionnels effectués par vos collaborateurs en mission avec leurs véhicules personnels.

Les déplacements, les collaborateurs et les véhicules couverts sont définis aux Dispositions Générales.

Il est rappelé que ne seront jamais couverts les déplacements ayant pour objet le transport rémunéré de personnes et/ou de marchandises.







Le questionnaire de déclaration du risque

J'ai été informé de la nécessité de répondre avec le plus grand soin aux questions ci-après et avoir pris le temps de la réflexion avant d'y répondre et reconnais être informé des éventuelles conséquences d'une réponse inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances).

La description de l'entreprise

Quel est le numéro de SIRET de l'entreprise ? - 80140780000029 (ENT HOMAIR VACANCES)

Quel est le code NAF de l'entreprise ?

- 70.22Z (Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion)

Quelle est la date de création de l'entreprise ?

- 01/03/2014

Quel est le kilométrage global annuel maximum pour lequel vous souhaitez être assuré ?

- 10 000 kilomètres

Il est rappelé que :

- en cours d'année d'assurance, tout dépassement de ce kilométrage global annuel maximum doit nous être
- à l'issue de chaque année d'assurance, vous disposez d'un délai de 3 mois suivant l'échéance annuelle de votre contrat pour nous déclarer toute évolution de ce kilométrage pour la nouvelle année d'assurance.

Le détail et les modalités de ces déclarations figurent aux Dispositions Générales.









Notre proposition

Les garanties du contrat proposé

Les montants maximum de garantie et les franchises sont mentionnés aux tableaux ci-après.

Les garanties de base

GARANTIES DE BASE	MONTANT MAXIMUM PAR SINISTRE	FRANCHISE PAR SINISTRE ET PAR VEHICULE
Responsabilité Civile		Voir Dispositions Générales
Défense Pénale et Recours Suite à Accident		-
Vol		400 €
Incendie	Voir Dispositions Générales	
Dommages Tous Accidents		
Evènements majeurs		Voir Dispositions Générales
Frais de remorquage]	<u> </u>

Le plafond maximum de garantie par sinistre au titre des dommages subis par un véhicule assuré est égal à (franchise éventuellement applicable non déduite) :

- 80 000 euros pour les véhicules 4 roues d'un PTAC (poids total autorisé en charge) inférieur ou égal à 3,5 tonnes,
- 15 000 euros pour les véhicules à 2 ou 3 roues.

Ces plafonds comprennent les indemnités relevant des éventuelles garanties optionnelles souscrites.

Les garanties optionnelles

GARANTIES OPTIONNE (OUI / No		MONTANT MAXIMUM PAR SINISTRE	FRANCHISE PAR SINISTRE ET PAR VEHICULE
Bris de glaces	Oui	Voir Dispositions Générales	0 €
Protection du conducteur	Oui	Voir Dispositions Générales	
Accessoires, contenu professionnel et personnel	Non	-	Ε.
Pertes financières	Non	-	(=))
Valeur majorée	Non	-	*







Notre proposition (Suite)

FORMULE D'ASSISTANCE SOUSCRITE (OUI / NON) Europ Assistance France		PLAFOND DES PRESTATIONS	
Mobilité	Non	-	
Mobilité Plus	Oui	Voir Convention d'assistance	





Les informations générales

Traitement des données personnelles

Vos données personnelles : nous vous invitons à consulter le document sur « l'Information sur la protection des données personnelles » qui vous a été remis ou qui figure dans vos dispositions générales ou à la rubrique « Vos données personnelles » sur le site www.generali.fr. »

Vous reconnaissez avoir reçu avant d'avoir fourni vos données personnelles, la « notice d'information sur la protection des données personnelles ».

Ces informations pourront être utilisées pour des besoins de prospection commerciale, y compris de profilage, ainsi que pour permettre la lutte contre la fraude à l'assurance et à des fins d'études statistiques et actuarielles. Ces traitements ont comme base juridique l'intérêt légitime.

La composition de votre contrat

Le contrat se compose des éléments suivants dont l'assuré reconnaît avoir reçu un exemplaire et pris connaissance avant la conclusion de l'avenant :

- les présentes Dispositions Particulières - les Dispositions Générales : GA1048A
- la Convention d'Assistance : GA1050A

Les présentes Dispositions Particulières constituent un tout indissociable de 5 pages. La signature de l'une quelconque des pages vaut acceptation irrévocable de l'ensemble du contrat.

Fait le 13/12/2023 en 2 exemplaires.

Signature de l'Assureur

Karim BOUCHEMA Directeur des Opérations Signature de l'Assuré







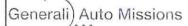
Mon mémo assistance

Madame, Monsieur,

Vous êtes amené(e) à utiliser votre véhicule personnel dans le cadre de vos déplacements professionnels.

De ce fait, votre employeur a souscrit un contrat d'assurance vous permettant notamment de bénéficier, pour votre véhicule et ses occupants, de prestations d'assistance, fournies par Europ Assistance France, filiale du Groupe Generali et leader mondial de l'assistance.

Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone à composer en cas de sinistre lors d'une mission professionnelle. Une équipe dédiée vous assistera avec toute la réactivité nécessaire.



Numéro de contrat : AT997210

Lors de vos missions professionnelles

Avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense, contactez Europ Assistance France par téléphone au :

01 41 85 88 07

depuis l'étranger: +33 1 41 85 88 07

Indiquez-nous le numéro de contrat ci-dessus ainsi que le numéro de téléphone où l'on peut vous rappeler.





Pour connaître le détail des prestations d'assistance dont vous pouvez bénéficier, rapprochez-vous de votre employeur.



Notre gamme de produits

Découvrez les solutions d'assurance Generali dédiées aux professionnels et aux entreprises.



Vos biens professionnels

- · Bâtiments et leurs aménagements.
- Outils de production.
- Matériels, systèmes et données informatiques.
- · Véhicule professionnel et/ou parc de véhicules.
- · Stocks, marchandises transportées.



Vous et vos salariés

- Frais de santé.
- Prévoyance.
- Retraite.
- Indemnité de fin de carrière.



Votre activité

- · Perte d'exploitation.
- Responsabilité civile.
- Responsabilité civile mandataire social.
- Protection juridique.
- Garantie homme clé.

La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est au coeur de nos démarches :

- développer une approche responsable de notre métier d'assureur avec Generali Performance Globale : accompagnement des PME dans la prévention de leurs risques grâce à une méthode de scoring novatrice, certification des entreprises par un label donnant droit à des avantages de prix et de services ;
- animer nos parties prenantes autour d'initiatives durables ; création et animation du mouvement « Entrepreneurs d'avenir » favorisant une dynamique d'échange entre plus de 750 entreprises souhaitant conjuguer performance économique et rentabilité sociétale.

Generali dans le monde

Generali, fondé en 1831 à Trieste, est aujourd'hui un acteur majeur de l'assurance au niveau mondial.

De dimension internationale et particulièrement bien implanté en Europe centrale et de l'Est, en Asie et en Amérique latine, Generali offre un service international aux entreprises clientes opérant sur ces marchés.

Au niveau international, Generali assure, par le biais de Generali Employee Benefits, la conception et le suivi des programmes d'assurance de personnes sur mesure de 1 500 multinationales.

En Dommages, Generali Global Corporate & Commercial est l'entité du Groupe en charge de l'offre à destination des moyennes et grandes entreprises internationales.

Le Groupe est par ailleurs l'un des acteurs majeurs dans le domaine de l'assistance via sa filiale Europ Assistance. Les 70 000 collaborateurs du Groupe sont au service de plus de 61 millions de clients.

Information non précontractuelle ni contractuelle à caractère publicitaire et ne faisant pas partie ni du devis, ni des Dispositions Particulières.

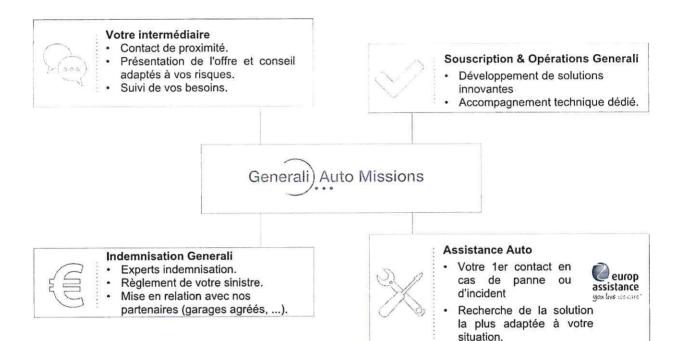


Notre organisation

Au sein de la Direction de Marché PRO-PE / Entreprises IARD, nous avons constitué une équipe expérimentée de 700 collaborateurs intégrant toute la chaine de valeur de l'assurance.

Parmi eux, des experts sont à votre disposition :

- · des équipes de souscription réactives, organisées par type de risque ;
- des services de gestion spécialisés et dédiés par risque.



Generali en France: une expertise reconnue

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone.

Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurance à près de 8 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité.

La protection du patrimoine, la préparation de l'avenir, la protection des proches et de la vie quotidienne, la couverture de l'activité professionnelle et de l'entreprise sont au coeur de notre métier.

Generali France se positionne comme leader dans plusieurs branches :

- acteur majeur en épargne individuelle et en prévoyance ;
- dans le top 3 en retraite pour les professions libérales, les artisans, les commerçants et les petites
- partenaire privilégié des banques privées, régionales et Internet.

Information non précontractuelle ni contractuelle à caractère publicitaire et ne faisant pas partie ni du devis, ni des Dispositions Particulières.

